

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
21 Octobre 2016**

**OBJET** : Action "Plateforme de recrutement-Relation client" : convention liant le  
Département des Bouches-du-Rhône et Club Centres Contacts PACA C3  
(C3PACA)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

-d'allouer une subvention d'un montant de 52 500,00 € pour le financement de l'action « Plateforme de recrutement Relation Client » portée par l'association Club Centres Contacts PACA C3 (C3 PACA);

-d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention dont le projet est joint en annexe au rapport ;

Cette dépense d'un coût total de 52 500,00 € sera financée sur les crédits de paiement de l'exercice 2016 sur le chapitre 017.

A l'unanimité

**ADOPTE**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé**

**Nathalie Tarrisse  
Directrice**

**du Service des Séances de l'Assemblée**